



AD MAJOREM PROPRIAM GLORIAM

EMPIRE DE LA BASSE CHESNAIE

Décret Impérial N°2012-09 du 05 Février 2012

Vu l'article 11 de la Constitution du 2 décembre 1996,

Vu le décret n°2009-08 du 28 août 2009 portant composition de la Cour de Justice Impériale,

Considérant qu'il convient de constituer la Cour de Justice Impériale,

À

Nous, Empereur de la Basse Chesnaie, Roi des Glénonan, par la grâce de Dieu, décrète et ordonne :

À

À

À

Article premier

À

À

Mme Oied OIED est nommée aux fonctions de juge à la Cour de Justice Impériale.

Â

Â

Â

Â

Frank-Marc Ier

Imperator et Rex